



**PREMIÈRE  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FRANCE  
NATION  
VERTE >**

# **Territorialisation de la planification écologique Les suites de la CoP Régionale**

Secrétariat général à la planification écologique



**PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Objectifs

- Présenter la méthode de territorialisation suite à la COP
- Informer les collectivités sur leur rôle à l'échelle départementale
- Une première information des communes

**Réunion des Pdt d'EPCI et des collectivités porteuses de CRTE  
le 15 novembre en préfecture de Mâcon**



**première information sur la territorialisation de la  
planification écologique**

**Conférence des Parties (CoP) régionale**

**le 13 décembre 2023 à Dijon**

**En présence du Ministre de la transition écologique**

---

# Les 4 étapes d'une COP régionale



REALISER UN  
DIAGNOSTIC  
PARTAGE 2023 DU  
TERRITOIRE



CONDUIRE  
UN DEBAT



CHOISIR LES  
ACTIONS A MENER  
A L'ECHELLE  
INFRAREGIONALE



ETABLIR UNE  
FEUILLE DE  
ROUTE  
REGIONALE 2030

# Calendrier : Après le lancement de la COP régionale, six mois permettant un diagnostic partagé des actions, puis des débats et, enfin, la finalisation de la feuille de route à l'été

Nov- Déc 23	Décembre à janvier 24	Janvier à Juin 24	Été 24
Lancement de la COP	Diagnostic partagé du territoire régional	Débats sur le choix des leviers en fonction des caractéristiques du territoire	Finalisation de la COP choix des d'actions des CT (feuille de route régionale à 2030)
<u>Présentation du Panorama des leviers 2030</u>	<u>Livrable</u> : un diagnostic établi avec l'ensemble des collectivités territoriales, avec le pilotage des préfectures	<u>Livrable</u> : comptes rendus, synthèses, des propositions des collectivités territoriales (via les groupes de travail)	<u>Livrable</u> : déclinaison régionale des plans d'actions visant à l'atteinte de ces objectifs

## Contractualisation des actions dans les CRTE



Note : le diagnostic tiendra compte des derniers plans à date

# Rappel des grands enjeux

## La planification écologique



**MOINS DE GAZ A EFFET DE SERRE**  
**- 130 MILLIONS DE TONNES ENVIRON D'ICI 2030**



**S'ADAPTER À UN RÉCHAUFFEMENT DE + 4°C D'ICI 2100**

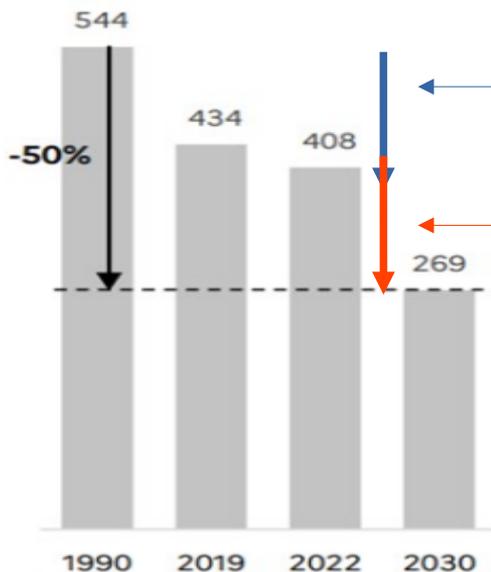


**MOINS DE PRESSION SUR NOTRE BIODIVERSITÉ**  
**1,4 MILLIONS D'HECTARES À RESTAURER**

---

# La réduction des gaz à effet de serre

Emissions annuelles de  
CO<sub>2</sub> (en Mt Co<sub>2</sub>)



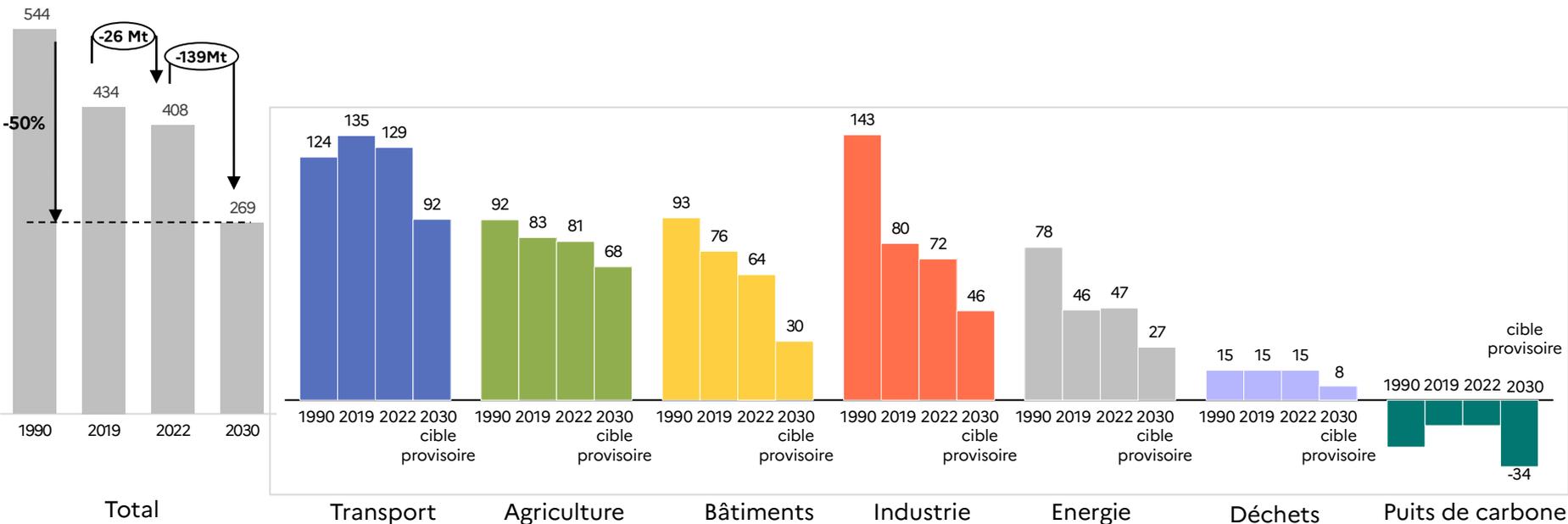
De 1990 à 2022 réalisation de la  
moitié des efforts de réduction des  
GES

De 2022 à 2030, pour atteindre  
l'objectif 2030, il reste donc 8 ans  
pour réaliser l'autre moitié

# Panorama des leviers de décarbonation : origine et méthode

# Origine du panorama des leviers national : Pour atteindre la cible des engagements européens en 2030, l'ensemble des secteurs sont mis à contribution

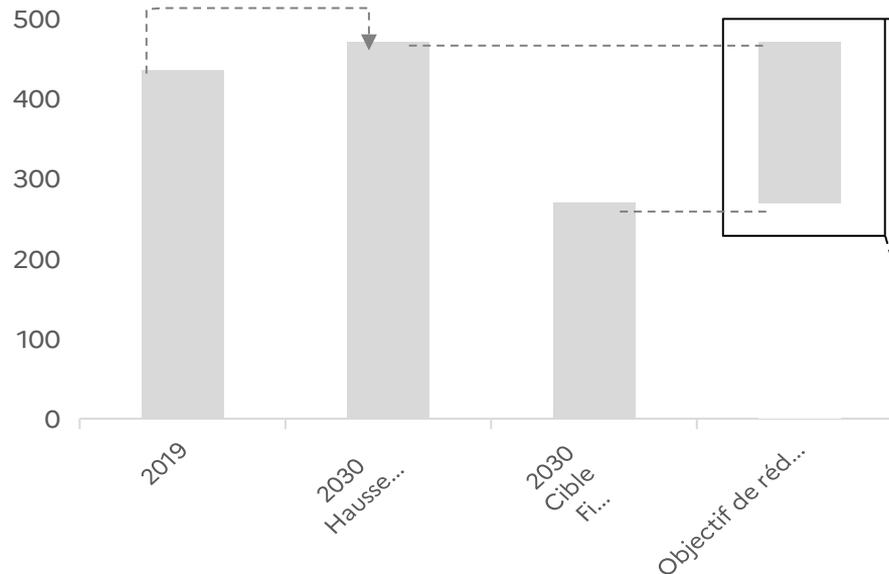
Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES (en MtCO<sub>2</sub>e)



# Le SGPE a fixé une vision nationale des leviers de réduction de GES nécessaires à l'atteinte des objectifs 2030

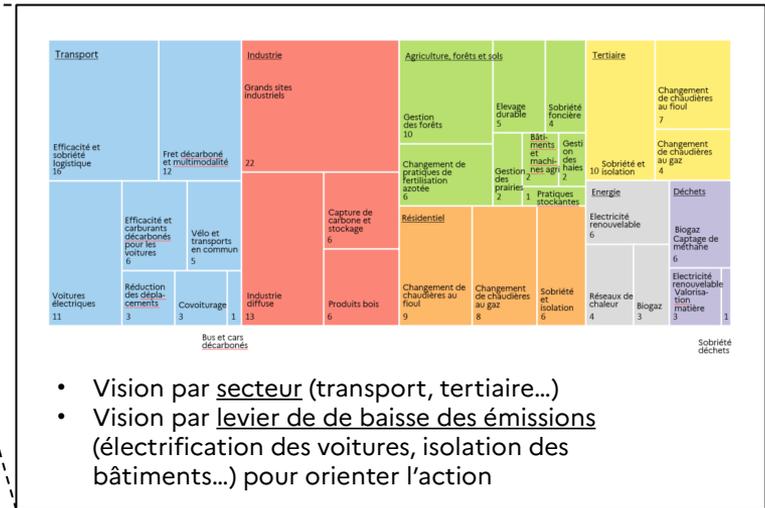
## L'objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2030...

Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES, en MtCO<sub>2</sub>e



## ...a été décliné en leviers de décarbonation par la planification écologique

Panorama des leviers national

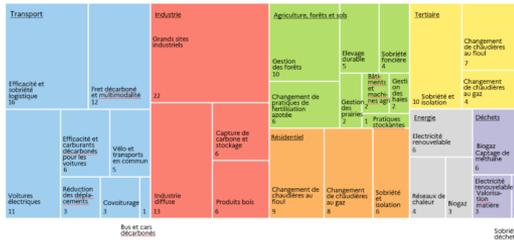


- Vision par secteur (transport, tertiaire...)
- Vision par levier de de baisse des émissions (électrification des voitures, isolation des bâtiments...) pour orienter l'action

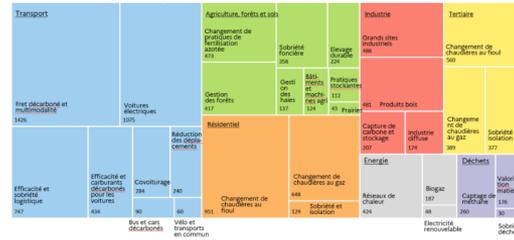
# Une déclinaison régionale, puis départementale, du panorama des leviers national a été établie par le SGPE, comme base de discussion pour la COP

Le SGPE a élaboré un modèle pour calculer les objectifs différenciés territorialement compatibles avec les objectifs nationaux, pour servir de base de discussion

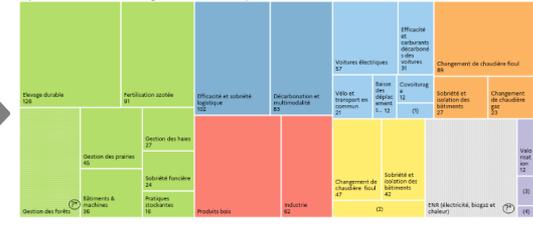
## Panorama des leviers national



## Panorama des leviers régional

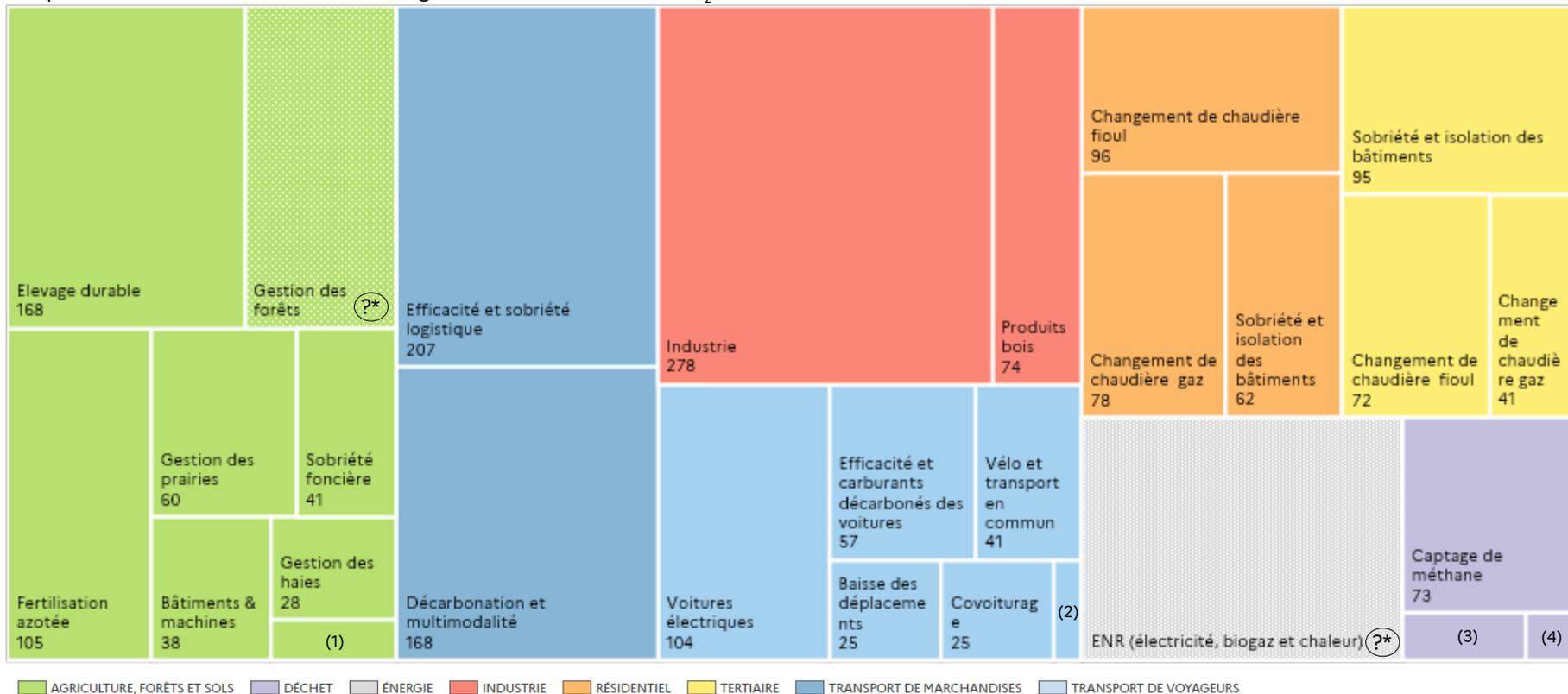


## Panorama des leviers départemental



# Panorama des leviers de décarbonation pour la Saône-et-Loire

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO<sub>2</sub>e économisés entre 2019 et 2030



Le panorama des leviers pour un territoire donne aux collectivités territoriales :

- la visibilité sur les leviers clés de réduction de gaz à effet de serre, de préservation de la biodiversité et de gestion des ressources
- des indications sur la part régionale pour contribuer aux objectifs du pays

Il permet d'engager une discussion.

# **De la visibilité sur les leviers de décarbonation**

**Mais aussi des enjeux et leviers sur la préservation  
de la biodiversité et des ressources**

---

# Les leviers sur la biodiversité et la gestion des ressources

Leviers	
	1. Résorption des points noirs prioritaires de continuité écologique
	2. Augmentation de la surface en aire protégée
	3. Augmentation de la part des forêts sous gestion durable
	4. Restauration des habitats naturels
	5. Accompagnement à la réduction de l'usage des phytos
	6. Contribution du territoire à la trajectoire nationale de développement de l'agriculture biologique et de HVE
	7. Respect des objectifs de la loi Egalim
	8. Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
	9. Protection des zones de captage d'eau
	10. Désimperméabilisation des sols
	11. Augmentation de la quantité de déchets détournés de l'enfouissement
	12. Augmentation du taux de collecte

Quelques exemples des démarches et actions en cours à l'échelle départementale :

- **SNAP** : identification de 7 aires avec protection forte,
- charte de réduction de l'emploi des produits phytosanitaires,
- rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau
- plan départemental de sobriété de la ressource en eau (signature fin 2023),
- projets de renaturation et de désimperméabilisation (fonds vert)
- Approbation programmes d'action sur les aires alimentations de captage,
- etc

# Approche pour la première étape de la COP : Le diagnostic partagé 2023

# « où on en est aujourd'hui ? »

## **Une enquête/sondage auprès des collectivités locales pour :**

Donner l'opportunité aux collectivités d'indiquer les actions en cours sur leur territoire, leur ressenti, etc.

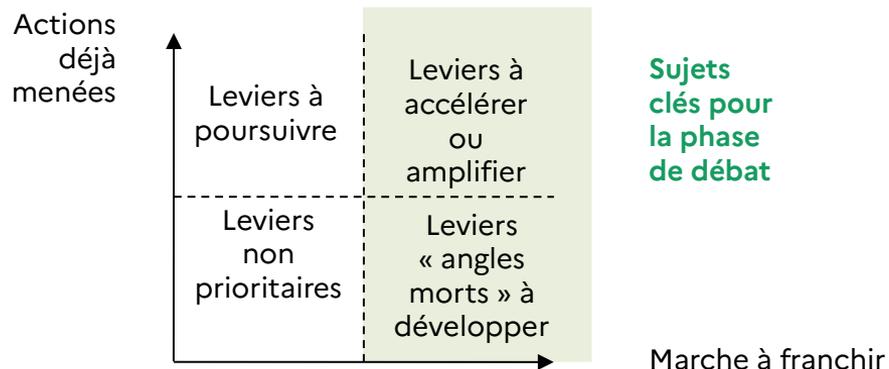
Abonder les discussions de la COP.

Contribuer à une vision objective des leviers à mobiliser.

**L'objectif de cette étape est que chaque collectivité donne sa vision du niveau d'avancement de ses propres actions.**

# Le diagnostic, un élément clef pour orienter le débat

## Proposition de priorisation des sujets pour la phase de débat



Organisation du débat  
focalisé sur les enjeux clés  
issus du diagnostic

# Objectifs de la phase de diagnostic 2023 de la COP

Grâce à la vision 2030 intitulée « Panoramas des Leviers » : Constater les **priorités de décarbonation, de préservation de la biodiversité et de gestion des ressources** à l'échelle des territoires

Construire le **point de départ 2023** des actions des collectivités grâce à leurs propres diagnostics, en cumulé

Structurer la phase de débat à venir et en identifier les **priorités et principaux enjeux**

1

Recueil des **actions des collectivités réalisées et en cours** par levier

2

Un **diagnostic établi par les expertises et les bilans des acteurs** de la COP

**Envoi d'un questionnaire à toutes les collectivités locales.**

**Un appui des sous-préfectures et de la DDT.**

**Des réunions à l'échelle des territoires dès début janvier.**

---